

27/09/2021

# Regards de l'Espece Citoyen sur le Plan Pluri-annuel d'investissement du Grand Annecy



# Sommaire

Regards de l’Espace Citoyen sur le Plan Pluri-annuel d’investissement du Grand Annecy.....	2
Un exercice très complexe...mais très intéressant également .....	2
Questions, réflexions, priorités pour le territoire et son évolution.....	4
Approche globale .....	4
Approche thématique .....	5
Quelques priorités identifiées en matière de mobilités .....	5
Quelques priorités identifiées en matière d’enjeux environnementaux .....	7
Quelques priorités identifiées en matière d’agriculture et d’autonomie alimentaire.....	8
Quelques priorités identifiées en matière de tourisme .....	8
Quelques priorités identifiées en matière d’économie de proximité .....	9
Quelques priorités identifiées en matière d’habitat .....	10
Quelques priorités identifiées en matière de culture et d’équipements sportifs.....	10
Et plus généralement ... ..	11
Les modes de financements des projets.....	12
Pour conclure.....	14

# Regards de l'Espace Citoyen sur le Plan Pluri-annuel d'investissement du Grand Annecy

Le Vice-Président aux finances, Denis Duperthuy, a sollicité l'Espace Citoyen pour donner un avis sur le projet de Plan Pluri-annuel d'Investissement 2021-2026. Nous avons eu une première rencontre avec lui et le directeur des finances le 19 juillet 2021, puis nous avons organisé notre travail en deux séances les 16 et 23 septembre dernier. Ce document est le résultat de ces temps de réflexion.

L'Espace Citoyen salue l'exercice proposé par les élus du Grand Annecy, et leur transparence vis-à-vis des projets envisagés pour le territoire, à horizon 2026. Cette initiative du Grand Annecy, notamment de son Vice-Président chargé des Finances Denis Duperthuy, de solliciter une contribution du Conseil de développement est appréciée. Elle nous fournit de nombreuses informations sur les besoins déjà recensés, et elle nous appelle en premier lieu à prendre conscience que l'élaboration du PPI est une difficile recherche d'équilibre.

**De nombreux questionnements et réflexions ont émergé de l'analyse des documents transmis aux membres de l'Espace Citoyen, à la fois concernant la nature-même de l'exercice, les priorités qui en ressortent, et leurs modalités de financement.**

## Un exercice très complexe...mais très intéressant également

- Nous souhaitons mettre en avant la **technicité des documents transmis**, difficiles à comprendre et à analyser pour des citoyens non spécialistes des finances des collectivités territoriales. Quelques recommandations en ce sens :
  - Présenter les graphiques conjointement aux tableaux de chiffres pourrait en permettre une analyse comparative plus aisée ;
  - Introduire dans les tableaux la proportion que représente chaque investissement envisagé ;
  - Etre attentif à l'utilisation des abréviations non compréhensibles pour toute personne extérieure aux sujets.

- **La prise de connaissance des documents et les échanges au sein du groupe nous ont amené à formuler moins un avis au sens strict du terme qu'une série de questionnements, de pistes de réflexion et des propositions de priorités à prendre en compte pour l'avenir du territoire.**
  - Il s'agit ici de considérer cette contribution comme celle de citoyens habitant ou travaillant sur le territoire, ayant à cœur d'apporter leur regard sur les projets envisagés.
  - Ce n'est ni un blanc-seing, ni un avis tranché, mais une contribution au débat.
  
- **La mise en place de cet exercice nous amène également à nous questionner sur la place que souhaitent accorder les élus aux citoyens dans l'élaboration des futures politiques publiques.**
  - Dans quelle mesure ce « regard citoyen » sera-t-il pris en compte ?
  - Quelles modalités les élus ont-ils prévu pour apporter des réponses aux questions que pose l'Espace Citoyen ?
  - Dans quelles conditions et à quelle fréquence ce document sera-t-il mis à jour, et l'Espace Citoyen sera-t-il sollicité à nouveau ?
  - Comment pourra-t-on suivre de manière simple et concrète la mise en œuvre de ces investissements ?

*Nuage de mots issus de notre séance de travail du 16 septembre 2021*



# Questions, réflexions, priorités pour le territoire et son évolution

## Approche globale

En préambule, il nous paraît indispensable que ce PPI réponde à une **vision d'ensemble, sur le long terme, et traduise la stratégie globale de la collectivité pour le territoire.**

- La principale limite relevée de l'analyse de ce PPI est **le manque de transversalité et de cohérence globale avec le PCAET**. L'exercice même de réalisation d'un PPI semble ne pas s'intégrer dans cette logique, qui le fait paraître davantage comme une « liste de projets possibles » que comme « un ensemble de projets au service d'une politique globale pour le territoire ».
  - Nous proposons que ce projet de PPI soit présenté par grands objectifs politiques plutôt que par thématiques ;
  - Certains projets semblent intéressants, mais perdent de leur sens en se retrouvant isolés au sein du listing global ;
  - Afin de rendre lisibles les choix financiers et de retrouver de la cohérence, nous proposons de faire référence au PCAET du territoire, pour chacun des projets proposés : **en quoi chaque projet contribue-t-il aux objectifs du PCAET et aux évolutions/obligations réglementaires ?**
  - Nous proposons que les projets qui répondent le mieux à ces enjeux soient mis en avant.
  - En quoi la mise à jour du document pourra-t-elle **prendre en compte les évolutions et obligations réglementaires en terme de lutte contre le réchauffement climatique ?**
  
- Egalement, afin de pouvoir appréhender de manière globale les investissements proposés, nous regrettons que peu de détail apparaisse concernant les projets cités.
  - **Il apparaît difficile de comprendre ce qui est envisagé derrière certains intitulés, amenant parfois une défiance vis-à-vis de certains projets** dont l'aboutissement et les objectifs ne semblent pas clairs. (Exemple : « Alimentation en eau potable du Semnoz ») ;
  - Une courte note descriptive de chaque projet aiderait à mieux en comprendre le contenu, voire des documents à fournir en annexe pour les projets les plus emblématiques ;

- Plusieurs projets ne présentent aucun détail concernant leur date potentielle de réalisation : nous souhaitons insister sur **l'importance de dater les projets dans le PPI qui sera voté**, afin d'en garantir la mise en œuvre concrète.

## Approche thématique

Nous souhaitons préciser que **l'ordre des thématiques abordées ci-dessous ne représente en rien un ordre de priorité**. Il s'agit pour nous d'apporter nos regards sur un ensemble de thématiques telles que présentées dans le Plan Pluri-annuel d'investissement.

## Quelques priorités identifiées en matière de mobilités

### ➤ **Nouvelles possibilités et technologies innovantes :**

Il nous apparaît important, au vu des enjeux considérables en ce domaine pour notre territoire, **de se projeter de la manière la plus ouverte possible** sur de nouvelles possibilités et technologies innovantes, moins polluantes.

### ➤ **Investissements futurs :**

Nous nous interrogeons également sur la manière dont sont estimés les investissements futurs, afin de ne pas en minimiser l'ampleur : l'enjeu en est la **réalisation effective et concrète des projets** prévus.

### ➤ **TCSP :**

Nous remarquons qu'une partie importante du budget mobilité est consacré au projet d'ampleur de Transport en Commun en Site Propre : les membres souhaitent exprimer leur **satisfaction de voir que les demandes des habitants en ce sens semblent avoir été entendues et prises en compte**.

### ➤ **Bus :**

Le renouvellement prévu du parc de bus par des **bus moins polluants** nous semble également aller dans la bonne direction et nous satisfait.

Pour autant, nous insistons sur le fait que ces investissements majeurs ne doivent pas empêcher d'investir dans le réseau des transports en commun d'une manière générale, sur l'ensemble du territoire.

➤ **Investissements routiers :**

Il est également remarqué une part importante des investissements dédiée aux infrastructures routières. Ces engagements financiers étant déjà pris, et les réalisations en cours, il nous paraît indispensable qu'une **réflexion nouvelle soit engagée sur ces voiries pour un usage différent ou complémentaire de la voiture individuelle :**

- Comment utiliser les routes d'une manière différente afin de leur permettre de contribuer à une mobilité plus collective, plus respectueuse de l'environnement ?
- Nous proposons de modifier l'affectation des projets routiers engagés dans le PPI en donnant la priorité aux transports collectifs, aux modes doux, au covoiturage, et pas uniquement à la voiture individuelle :
  - Voies réservées aux transports en commun
  - Voies réservées au covoiturage
  - Etc.

➤ **Solutions alternatives à la voiture individuelle :**

Face à la notion d'urgence, relative au sentiment de saturation du territoire et des enjeux environnementaux, nous insistons sur la nécessité **de mettre en œuvre rapidement des solutions alternatives à la voiture individuelle**, en prenant en considération plusieurs paramètres :

- L'importance de **tenir compte des différents territoires du Grand Annecy** (ne pas tout concentrer sur Annecy) ; les investissements visant à améliorer les conditions de mobilité doivent bénéficier à l'ensemble du territoire du Grand Annecy :
  - Pour cela, nous soulignons **l'intérêt d'avoir des parkings relais**, qui soient gratuits, bien desservis par les transports collectifs, suffisamment éloignés du centre urbain, et qui soient économes en foncier (exemple : parkings silos)
  - Au-delà des décisions prises prochainement relatives au TCSP, **continuer de réfléchir, tester, innover, anticiper** pour adapter les réponses à la diversité des habitants de notre territoire (« *Ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier* »)

- Enfin, certains membres de l'Espace Citoyen soulignent leur intérêt pour qu'une étude du **transport par câble** soit réalisée sur notre territoire.

## Quelques priorités identifiées en matière d'enjeux environnementaux

Au-delà de la nécessité d'une cohérence globale du PPI avec les objectifs nationaux en matière de lutte contre le changement climatique, évoquée en introduction de ce document, deux thématiques nous interpellent particulièrement :

### ➤ **Le projet d'alimentation en eau potable du Semnoz :**

En l'absence d'éléments précis sur ce projet, nous sommes inquiets sur la possibilité d'urbanisation de cet espace naturel à protéger :

- A quel(s) besoin(s) répond ce projet d'investissement ? (Alpages ? Restaurants ? Sécurité incendie ? Neige de culture ?)
- Quelle cohérence entre ce projet et les objectifs du PCAET ? vis-à-vis de l'urbanisation et de la préservation de la ressource en eau ?

### ➤ **La prise en compte de la biodiversité de notre territoire :**

La protection de la biodiversité nécessite une politique de prévention large et globale : nous craignons que cette dimension de protection large ne soit pas intégrée aux projets d'investissements.

- En quoi les investissements de ce PPI contribuent-ils à la protection de la biodiversité ?



## Quelques priorités identifiées en matière d'agriculture et d'autonomie alimentaire

- Nous nous interrogeons sur le **montant réservé aux acquisitions foncières** :
  - Même si nous avons conscience que les acquisitions foncières ne sont pas le seul moyen de préserver les terrains agricoles, nous trouvons que la **somme qui leur est réservée est dérisoire**.
  - Cela ne sera pas suffisant pour préserver l'activité agricole de l'urbanisation. Or, le foncier est enjeu majeur, condition indispensable à toute action en faveur du développement de l'autonomie alimentaire.
  
- Nous souhaitons interpellier sur la nécessité d'une **coordination entre le Grand Annecy et ses communes sur l'achat de foncier et l'aide à l'installation** :
  - Sans cette coordination globale, les projets manquent de cohérence et sont difficiles à réaliser ;
  - Par ailleurs, il semble exister un **décalage entre les projets envisagés et souhaités à l'échelle de l'agglomération, et les capacités réelles de réalisation des communes** : il s'agirait ici de réfléchir à un partage de la charge liée à la réalisation de ces projets indispensables pour l'ensemble du territoire (ex : achat de foncier pour préserver les terres agricoles ; continuité des pistes cyclables...)
  - Il nous paraît indispensable que le budget des communes prévoit et intègre les besoins financiers liés aux projets prévus dans ce PPI.

## Quelques priorités identifiées en matière de tourisme

Les projets mentionnés laissent entrevoir une grande partie du secteur touristique non concernée par les investissements prévus dans ce PPI.

- Nous souhaitons insister sur la **nécessité d'investir pour un « tourisme durable »**, qui implique l'ensemble des acteurs du tourisme, pas uniquement ceux du tourisme d'affaires.
  - Il conviendrait de prévoir un accompagnement de l'ensemble du secteur touristique dans leur transition vers un tourisme « durable » : soutiens aux

économies d'énergies, prestations d'accompagnement aux changements des modes de faire...

- Un soutien à la modernisation des équipements de ces acteurs est-il prévu ?
  
- Le projet de rénovation du village vacances « Pré du lac » est qualifié « d'exemplaire ». Nous insistons sur la **nécessité pour le Grand Annecy d'être exemplaire en matière de rénovation**, non seulement pour ce bâtiment, mais aussi pour l'ensemble de son patrimoine immobilier.
  - Un cahier des charges est-il envisagé afin de formaliser ce qui est entendu sous le terme « rénovation exemplaire », afin de pouvoir ensuite s'en servir comme référence pour d'autres projets ?

### Quelques priorités identifiées en matière d'économie de proximité

Nous notons le **projet de budget conséquent prévu pour la réalisation d'un « Tiers-lieux emblématique »**, dont l'intérêt pour le territoire nous semble majeur.

- Nous nous questionnons sur le contenu de ce projet :
  - Qu'est-il attendu de ce Tiers-Lieux ? Quels en sont les objectifs ?
  - Plutôt qu'un seul et même lieu, nous souhaiterions soumettre aux élus la nécessité d'envisager ce projet **comme une multiplicité de lieux, répondant à la diversité des territoires, aux enjeux et aux besoins multiples** qui pourront être identifiés de manière spécifique sur chaque secteur.
  - De même, il nous apparaît indispensable de garder une vocation polyvalente à ces lieux, afin de s'adapter au mieux aux besoins qui évoluent très rapidement.
  - Il nous paraît essentiel que ce projet soit **co-construit largement avec les citoyens, les acteurs économiques, le monde associatif** etc.

- L'Espace Citoyen note également un budget conséquent alloué à la rénovation de l'immobilier tertiaire :
  - Cet investissement doit être à la hauteur des objectifs du Plan Climat : en quoi va-t-il inciter les entreprises à aller vers des bâtiments moins énergivores ?

### Quelques priorités identifiées en matière d'habitat

Nous souhaitons que des moyens soient alloués pour permettre aux ménages de revenus modestes de se loger :

- En quoi les investissements prévus au PPI répondent à cette priorité majeure ?

### Quelques priorités identifiées en matière de culture et d'équipements sportifs

Certains membres se sont étonnés de ne pas trouver d'investissements dans ces domaines.

Certes, depuis 2017, la culture et les équipements sportifs ne relèvent plus des compétences de l'agglomération, néanmoins, **nous souhaitons souligner combien ces équipements sont pourtant vecteurs d'un sentiment d'appartenance au territoire.**

- Ces équipements culturels et sportifs doivent pouvoir bénéficier à tous les habitants du territoire : il nous semble qu'ils ne devraient pas porter financièrement sur le budget d'une seule et unique commune.
- Le risque en est :
  - des équipements moins nombreux ;
  - ne permettant pas une **équité d'accès aux services** pour l'ensemble des habitants du territoire ;
  - ne permettant pas de répondre aux objectifs du projet de territoire incitant à aller vers un aménagement de la « **ville du quart d'heure** ».

## Et plus généralement ...

Nous nous interrogeons sur les investissements envisagés par le Grand Annecy afin **d'accompagner les changements de comportements dans le cadre de la transition écologique et sociale...**

- Investir dans cet accompagnement semble indispensable afin de garantir que les investissements portés par la collectivité portent leurs fruits et permettent à tous de contribuer aux objectifs du PCAET

# Les modes de financements des projets

Nous souhaitons souligner l'importance d'aller rechercher des financements autres que les subventions connues et existantes. **L'ambition même du projet de PPI amène à se questionner sur les opportunités de financements extérieurs.**

- Quelles sont les pistes envisagées par le Grand Annecy à ce sujet ?
  
- Nous nous questionnons sur un **recours poussé à l'endettement** :
  - Un endettement plus fort ne risque-t-il pas de compliquer la situation financière de l'agglomération ?
  - Ne risque-t-on pas de faire payer aux générations futures le prix de nos investissements actuels, et de geler pour longtemps les investissements pour d'autres projets ?
  - Quelles conséquences auront les dépenses liées à la crise sanitaire et les « ponctions » possibles de l'Etat sur les budgets des collectivités ?
  
- Concernant le projet de **Transport en Commun en Site Propre** :

Un projet d'ampleur comme celui du TCSP appelle une recherche de financement accrue :

- Nous pensons qu'il est préférable que **le projet soit financé en priorité par le « Versement Mobilité »**, puis le recours aux subventions, puis enfin accessoirement l'emprunt ;
- Il nous semble qu'un **taux de 2%** pour le « Versement Mobilité » serait préférable ;
- Cette solution de financement trouve tout son sens en considérant que « le versement mobilité finance le projet de mobilité ».

➤ S'agissant du **pacte financier avec les communes** :

Pour nous, la remise en question du pacte financier avec les communes ne semble pas cohérente, ni opportune.

Au regard des besoins de services publics assurés aujourd'hui par les communes, de leurs capacités financières déjà limitées, **ce n'est pas à elles de porter les conséquences des coûts de tels investissements.**

➤ **Besoins de financements autres** :

Par ailleurs, il est probable que des besoins en investissements, non définis actuellement, émergent dans les années à venir.

- Afin de pouvoir adapter les investissements à l'évolution des besoins, est-il possible d'ajouter au PPI une ligne « provisions pour besoins non identifiés à ce jour ? »
- De nouvelles réglementations liées au changement climatique sont en cours de constitution à l'échelle française, et européenne : comment prendre cela en compte ?
- Pour faire face aux besoins urgents et très rapides auxquels nous allons devoir faire face :
  - Il nous paraît **indispensable de conserver une capacité d'emprunt** (d'où l'intérêt de ne pas trop s'endetter)
  - Il paraît également important que ce document soit **agile et souple** (et permette des réaffectations en fonction de l'évolution des besoins)

## Pour conclure...

Compte tenu de la nature de l'exercice, du temps très court qui nous était imparti, de notre découverte du sujet, nous attirons à nouveau l'attention sur le fait que **cette contribution n'a pas la prétention d'être complète.**

Nous avons fait part de notre analyse des projets proposés au PPI en étant attentifs à ce que les moyens financiers soient cohérents avec les ambitions affichées par le Grand Annecy.

Enfin, nous souhaitons terminer cette contribution en insistant sur **l'urgence climatique** à prendre en compte dans l'élaboration de prévisions telles que ce PPI :

- Il nous paraît **indispensable de penser et de concevoir les projets afin d'envisager le futur, non seulement pour vivre la période de transition** à laquelle nous devons tous faire face...
- ...Mais **également pour dépasser cette période de transition et construire un futur plus lointain**, sur un modèle que nous souhaitons plus respectueux de notre environnement et plus solidaire.